

Genay, le mercredi 16 juin 2023

**Bureau** :  
**Direction du Groupe Scolaire**

à

Affaire suivie par :  
Monsieur Nicolas PELUD

Tél : 04 78 91 35 24  
Mél : [ce.0691628v@ac-lyon.fr](mailto:ce.0691628v@ac-lyon.fr)

220, Rue des Ecoles  
69 730 Genay

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale,  
Madame le Maire de la commune de Genay,  
Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint aux finances, à l'administration générale et à la sécurité  
Madame la 2<sup>nd</sup> Adjointe aux parcours de vie, solidarités et liens intergénérationnels  
Mesdames les Enseignantes de l'école,  
Mesdames les Représentantes du Réseau d'Aide de la Circonscription,  
Mesdames et Messieurs les représentants des Parents d'Elèves.

### COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 15 JUIN 2023

#### **Constitution du Conseil d'Ecole :**

- **Municipalité** : Mme LAMY (2<sup>nd</sup>e adjointe)
- **D.D.E.N.** : /
- **Enseignants** : M. PELUD – Mme MONOT – Mme FERINO – Mme CHABROL – Mme CHOVET – Mme NEGRE – Mme DURAND – Mme GUILLOT – Mme SZTYKGOLD – M. SALIER – Mme SCALA – Mme GIRAUD – Mme GAILLARD – Mme LOISY – Mme DELAIRE
- **A.E.S.H.** : Mme CANTE – Mme FERREOL
- **Représentants du Réseau d'Aide** : /
- **Représentants des parents** : Mme COPPET – Mme BISE – Mme GRISARD – Mme CARRIE-SOULAGE – Mme DEVAUX – Mme ALONSO – Mme PERRIER-GROS-CLAUDE – Mme LEBLANC – Mme COSSERON – Mme MCGEE

\* \* \* \* \*

*Cette séance du troisième Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2022/2023 débute à 18h30.*

#### **\* - Informations sur l'année scolaire en cours**

\* - **Les effectifs du groupe scolaire** : A la date du Conseil d'Ecole, le groupe scolaire comptera 342 élèves à la rentrée scolaire prochaine.  
- 10 départs pour déménagement + 2 départs dans le privé  
- 14 élèves arrivent de l'extérieur  
La légère baisse des effectifs que nous constatons est donc liée à un effet générationnel : 77 CM<sub>2</sub> nous quittent et nous n'avons que 63 CP qui arrivent.

Cet effectif se répartira de ma manière suivante :

↳ - 63 CP + 78 CE1 + 65 CE2 + 66 CM1 + 69 CM2 = 342 élèves

\* - **Organisation pédagogique** :

○ **Les classes** :

- **Axes directeurs** : limiter les effectifs des classes de CP et CE<sub>1</sub> pour les apprentissages fondamentaux (Monsieur le Directeur des Services Académique demande à ce que le seuil de 24 élèves soit respecté en septembre pour ces niveaux) et limiter le nombre de classes à double niveaux.
- **Organisation possible** : l'organisation pédagogique de l'école est sujette à modification jusqu'à la veille de la rentrée scolaire. Cette information n'est transmise au Conseil d'Ecole qu'à titre indicatif.

| Classes                                | CP        | CE1       | CE2       | CM1       | CM2       | TOTAL CLASSE |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|--------------|
| 1                                      | 21        |           |           |           |           | 21           |
| 2                                      | 21        |           |           |           |           | 21           |
| 3                                      | 21        |           |           |           |           | 21           |
| 4                                      |           | 24        |           |           |           | 24           |
| 5                                      |           | 24        |           |           |           | 24           |
| 6                                      |           | 24        |           |           |           | 24           |
| 7                                      |           | 6         | 19        |           |           | 25           |
| 8                                      |           |           | 28        |           |           | 28           |
| 9                                      |           |           | 18        | 6         |           | 24           |
| 10                                     |           |           |           | 26        |           | 26           |
| 11                                     |           |           |           | 25        |           | 25           |
| 12                                     |           |           |           | 9         | 15        | 24           |
| 13                                     |           |           |           |           | 27        | 27           |
| 14                                     |           |           |           |           | 27        | 27           |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>63</b> | <b>78</b> | <b>65</b> | <b>66</b> | <b>69</b> | <b>1</b>     |
| Effectif Prévu sans ULIS en ajustement | 63        | 78        | 65        | 66        | 69        | 342          |
|  |           |           | 341       |           |           |              |

○ **L'équipe pédagogique** :

- Départ de Mme FOURNIER Nathalie (CE<sub>2</sub>/CM<sub>1</sub>) qui nous quitte pour assurer des fonctions de Maître G au sein du Rased de la Circonscription
- Arrivée de M. SALIER Julien qui remplace à titre définitif Mme FOURNIER
- Départ de Mme GUILLOT Charlotte (CE<sub>1</sub>/CE<sub>2</sub>) qui nous quitte pour une école maternelle
- Mme CHABROL Amélie (1/2 temps de Mme Chambard) est toujours en attente d'affectation
- Mme FAURE-LARGARDE Denise (1/4 de temps de Mme Fournier) est toujours en attente d'affectation
- Mme LIATARD Isabelle (1/4 de temps de Mme Delaire) est toujours en attente d'affectation

\* - **Actions Pédagogiques**

▪ **Bilan des projets réalisés** :

- Soirée « Jeux de société en famille » le 28.03.2023 : au regard de la grande satisfaction exprimée par les familles, le projet sera réitéré l'année prochaine.

E.E.PU. "Jacques-Yves Cousteau" – 220, Rue des Ecoles 69 730 Genay

☎ - 04.78.91.35.24 - ✉ - ce.0691628v@ac-lyon.fr

- « Classe Découverte chez les Amérindiens » du 02 au 06 mai 2023 pour les classes de CP de Mme Ferino et de Mme Monot. Une soirée photos est proposée aux familles le mardi 04 juillet (18h00-20h00).
- Projet « Visite contée du Vieux Lyon et croisière » pour les classes de CP de Mme Guillot + CP/ CE<sub>1</sub> de Mme Chovet le 02 mai 2023
- « Cycle : Pratique de la Voile » pour les classes de CM<sub>2</sub> de Mme Giraud + CM<sub>2</sub> de Mme Gaillard + CM<sub>1</sub>/CM<sub>2</sub> de Mme Delaire. Le projet est reconduit l'année prochaine malgré une augmentation des tarifs qui porte le projet à 1350,00 € par classe.
- Le rallye Maths des CM<sub>2</sub> : Un projet très intéressant qui permet, au-delà des compétences mathématiques visées, un vrai travail en équipe, une gestion de la négociation au sein du groupe.
- Soirée représentation du conte musical « Lili même pas peur » le 02.06.2023 pour les CP/CE<sub>1</sub> de Mme Chovet en collaboration avec notre intervenante musicale Agnès Guillaume.
- La visite du Collège Jean Renoir de Neuville-sur-Saône : nos élèves de CM<sub>2</sub> ont été reçus par des élèves de 6° et leur professeur d'histoire géographie. A partir d'un jeu du type Trivial Pursuit élaboré par les enfants, les élèves sont partis à la découverte de l'établissement. Ils ont aussi pu participer à un cours d'histoire / géographie.
- Projets en fin d'année scolaire :
  - « La passerelle » pour la classe de CE<sub>1</sub> de Mme Nègre le 20.06.2023 : visite du Trévoux du Moyen-âge, atelier sur l'héraldique et visite du château-fort.
  - « Visite contée du vieux Lyon » pour la classe de CE<sub>1</sub>/CE<sub>2</sub> de Mme Guillot le 23.06.2023. Pendant ce temps, la classe de CE<sub>1</sub>/CE<sub>2</sub> de Mme Durand fera une balade libre dans Lyon.
  - En lien avec le projet Vallon des Torrières sur l'étude des oiseaux, visite du « Parc des oiseaux » de Villars-les-Dombes pour les classes de CM<sub>1</sub> de Mmes Chambard/Chabrol et Mme Scala le 27.06.2023.
  - Soirée représentation du conte musical « Lili même pas peur » le 27.06.2023 pour les CE<sub>1</sub> de Mme Nègre en collaboration avec notre intervenante musicale Agnès Guillaume.
  - Soirée représentation théâtrale le 29.06.2023 pour les CM<sub>2</sub> de Mme Giraud.
  - « Journée découverte de l'équitation » aux écuries du Nanchet d'Olivier Charret à Cailloux/Fontaines pour la classe de CE<sub>2</sub>/CM<sub>1</sub> de Mme Fournier le 29.06.2023.
  - Projet « Contes de Genay » pour la classe de CE<sub>2</sub> de Mme Durand. Une balade contée est proposée aux familles de la classe le 04.07.2023.



- Dates à retenir :
  - 30.06.2023 : Remise des dictionnaires aux élèves de CM2, dans la cour de l'école pendant la récréation, en présence de Mme la Maire de Genay. A l'occasion de cette cérémonie, les élèves se verront aussi remettre l'œuvre antique « L'Odysée », ouvrage offert aux élèves dans le cadre du projet du Ministère de l'Education Nationale « Un livre pour les vacances ».
  - 30.06.2023 : Fête des écoles de Genay sur le stade Claude PERRET (kermesse de 18h00 à 20h00).
  
- Projets à venir dans le cadre du projet d'école :
  - Deux axes porteurs ont d'ores et déjà été définis pour relancer nos objectifs de travail en lien avec notre projet d'école : « le conte » comme axe vertébral de nos apprentissages fondamentaux et « Les jeux olympiques » comme axe de découverte. A ce sujet, certaines classes de l'école s'inscriront à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) l'année prochaine afin de promouvoir le sport et la coopération à l'école. Les classes qui participeront à ce projet demanderont une petite participation aux familles (adhésion de 10 €, les enseignants demanderont 5 € aux familles).
  
  - Le projet « Vallon des Torrières » : l'école a postulé pour un renouvellement des actions l'année prochaine sur les thèmes suivants : « Petites bestioles, à chacune son rôle », « Sorciers en herbe », « Art et sens nature », « Découverte des oiseaux » et « L'eau d'hier et d'aujourd'hui ». Les dossiers pédagogiques ont été déposés, la commission d'attribution se réunit le lundi 19 juin. A ce jour, nous ne savons pas ce qui sera attribué à l'école sachant que cela fait deux ans que l'école bénéficie de ces actions et que les demandes déposées par les écoles environnantes dépassent les budgets alloués.
  
- Evaluation de l'école : L'évaluation d'école compte parmi les priorités définies par le Ministre de l'éducation nationale, pour améliorer les conditions de réussite éducative des élèves et de leur vie dans l'école, tout en considérant les conditions de réussite collective et de bien-être pour l'ensemble de la communauté éducative. L'évaluation de l'école aide à faire émerger les caractéristiques propres de l'école, à analyser le fonctionnement de l'école et à valoriser l'investissement des équipes éducatives.



Les écoles de Genay feront l'objet d'une évaluation l'année prochaine. Cette évaluation s'appuiera sur une auto-expertise réalisée par les enseignants mais aussi les AESH de l'école. Les parents d'élèves seront aussi sollicités pour apporter leur regard sur leur école, l'état du dialogue et les interactions avec les familles, leur intégration dans la vie de l'école, les projets etc... Les agents municipaux (responsables des affaires, scolaires, les animateurs, etc ...) pourront aussi être intégrés à cette évaluation avec l'accord de Madame la Maire.

- – Une auto-évaluation réalisée par les enseignants à partir de 4 domaines de réflexion :
  - Les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement
  - Le bien-être de l'élève, des adultes, le climat scolaire
  - Les acteurs et le fonctionnement de l'école
  - L'école dans son environnement institutionnel et partenarial
  
- – Les étapes de l'évaluation :
  - Constitution des équipes d'évaluateurs par les services académiques
  - Rédaction d'un rapport d'auto-évaluation par les équipes d'école
  - L'évaluation mobilise l'ensemble des acteurs : travail en autonomie ou en

E.E.PU. "Jacques-Yves Cousteau" – 220, Rue des Ecoles 69 730 Genay

☎ - 04.78.91.35.24 - ✉ - ce.0691628v@ac-lyon.fr

collaboration entre les différents partenaires de l'école

- Prise de contact des évaluateurs externes et planification des interventions
  - Transmission de l'auto-évaluation et tout document permettant d'avoir une vision du fonctionnement de l'école : le groupe d'évaluateurs expertise les pièces du dossier
  - Passage des évaluateurs dans l'école, visite de l'école, entretiens avec les différents partenaires, participation éventuelle à certains ateliers en classe, etc...
  - Rédaction d'un rapport d'évaluation dans lequel seront identifiés les points d'appui et les marges de progrès. Un plan d'action et de formation pourrait alors être proposé à l'équipe enseignante
  - Présentation et négociation du rapport d'évaluation à l'équipe enseignante, l'équipe AESH
  - Présentation du rapport définitif au Conseil d'Ecole
- – Prolongements :
    - Suivi et accompagnement de l'établissement par la circonscription et par le plan de formation

### ✱ - Questions diverses

1. Alerte incendie : le troisième exercice s'est très bien déroulé le lundi 22 mai 2023, avec l'évacuation de :
  - Bâtiment A : 213 élèves et 18 adultes en 2'07
  - Bâtiment B : 106 élèves et 8 adultes en 38'.

↳ - Cet exercice avait deux vocations :

- Exercice faisant suite au bilan du système de sécurité incendie par la société AED, bilan qui avait été demandé par les deux directeurs des écoles de Genay.

- Exercice incluant des élèves des TAP de maternelle qui étaient en activité dans la salle de danse du 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment A.

↳ - Constat après exercice : Pas de soucis majeurs à signaler si ce n'est le temps d'évacuation lié à l'âge des enfants qui étaient au second étage. Un zonage plus précis sera proposé aux enseignants l'année prochaine afin de faciliter l'appel et le contrôle des classes. Une problématique de clé sera aussi à régler si l'évacuation des classes doit être envisagée vers un autre lieu de regroupement hors de l'enceinte scolaire (le système de clés des portails donnant sur la route est à revoir).

2. P.P.M.S. - Question de l'AGAPE : *Mise en place d'un système de sécurité – Quel est le calendrier de mise en place du nouveau système de sécurité dans les deux écoles ?*

Réponse de la Mairie : Le bon de commande a été transmis, le matériel est attendu pour la rentrée scolaire prochaine. Tout sera installé après une visite technique qui permettra de définir les lieux stratégiques d'installation. Ce système a pour vocation de s'adapter au projet de réhabilitation des locaux scolaires qui est prévu dans les années à venir. Il concernera aussi les locaux de restauration scolaire.



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE  
JACQUES-YVES COUSTEAU



3. Photographies des classes : Les parents sont satisfaits de la qualité des photos dont la vente a permis un bénéfice de 1480,00 € pour la coopérative scolaire. Cet argent servira à financer les projets pédagogiques futurs. Une attention particulière devra être portée sur la définition précise des différents formats proposés (photos d'identité, petits portraits).
4. Restaurant scolaire - Question de l'AGAPE : *Allez-vous remettre les repas sandwiches une fois par semaine ? Pour quelle(s) raison(s) deux services ont été remis en place depuis quelques semaines ?*

Réponse de la Mairie : Le principe des repas sandwiches était une contrainte liée à la crise sanitaire de la COVID-19 et n'a pas vocation à être reconduit. Au regard du nombre croissant des élèves inscrits à la Restauration Scolaire mais aussi avec une équipe d'animateurs-encadrants en nombre suffisant, un deuxième service a pu être mis en place pour le confort et le bien-être des élèves.

Site officiel du Groupe Scolaire

- Adresse du Site : <https://ecole-cousteau-genay.blog.ac-lyon.fr/>

\* \* \* \* \*

*La séance du Conseil d'Ecole est levée à 19h35 après épuisement des points de l'ordre du jour.*

Le Président du Conseil d'Ecole  
Nicolas PELUD

